. CROMARY

BULLETIN MUNICIPAL 2018









MEILLEURS VŒUX 2019

APRES 5 ANNEES DE MANDAT L'EQUIPE MUNICIPALE A REALISE OU ACCOMPAGNE :

- L'arrivée de l'internet TRES Haut Débit
- La démarche vigilance citoyenne
- L'assainissement
- La réfection des conduites de distribution d'eau potable
- L'amélioration des installations de distribution d'eau potable
- Les prolongations et les raccordements de voirie
- L'adoption du zérophyto
- La rénovation de la salle de mairie
- L'optimisation de l'éclairage public

EN PROJET

- * LE Chemin piétonnier
- * L'Aménagement de la place de la mairie
 - * les Travaux sur le barrage
- * En partage avec PERROUSE préparation de la sauvegarde de l'église Saint Mathias

SOMMAIRE

Après	5 a	nnées	de	mar	ıdat
-------	------------	-------	----	-----	------

Editorial

Assainissement

Syndicat des eaux

Association Saint Mathias

Ecole

Départ en retraite

ACCA de CROMARY

Armoire à livres

Association les Amis de CROMARY

L'ancien moulin

Célébration du 8 Septembre

RN 57 mise en 2 fois 2 voies

Nos joies nos peines

EDITORIAL

En mon nom et au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et à tous une très Heureuse Année 2019, une très Bonne Santé, la pleine réussite de vos projets et une vie agréable et détendue dans un village accueillant, fleuri et paisible, fier de son riche passé.

L'équipe municipale et son maire font de leur mieux pour répondre aux attentes de tous, ainsi n'hésitez pas à nous adresser vos suggestions par courriel ou par courrier dans la boîte aux lettres de la mairie (en particulier vos observations concernant le PLUI...., les orientations d'aménagement, de programmation, et de zonage, le transfert du droit de préemption à la CCPR...).

Même chose concernant vos doléances ou suggestions dans le cadre du grand débat : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté.

La salle de mairie a été entièrement rénovée, une seule des anciennes fenêtres a pu être refaite à l'identique dans le cadre d'un programme LEADER, l'architecte de bâtiments de France ayant refusé le changement des deux autres fenêtres bien que le financement intégral ait été accordé......

Les travaux de rénovation du réseau de distribution d'eau ont été achevés dans les délais prévus, les nouvelles conduites et les regards de fontainerie associés sont opérationnels depuis le 15 décembre 2017, ces travaux conséquents n'ont pas apporté l'amélioration espérée, les prélèvements 2018 sont encore trop importants.

La dissolution du syndicat des eaux est effective au 1^{er} janvier 2019 et la compétence transférée à la communauté de communes du pays riolais.

Les travaux concernant l'assainissement se sont déroulés normalement, ils ont été suivis par la commission assainissement, la rhizosphère est opérationnelle depuis la mi-décembre 2018, les premiers raccordements sont en cours, la liaison rue des Oiches/rue de la Prairie a permis d'optimiser le circuit de ramassage des poubelles (plus de retournement). Comme pour le syndicat des eaux, le transfert de compétence à la communauté de communes du pays riolais est effectif au 1^{er} janvier 2019.

Internet, les liaisons fibre jusqu'à l'abonné vont se réaliser en début d'année ce qui permettra encore d'améliorer le débit.

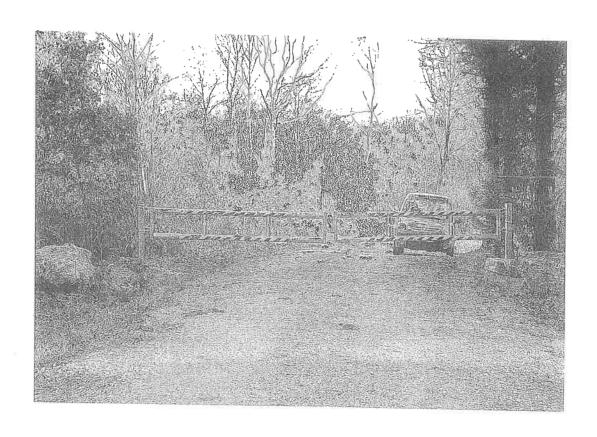
Suite à la période de sécheresse que nous avons subi, des fissurations ont pu se produire dans vos bâtiments, si tel est le cas n'hésitez pas à en informer la mairie qui constituera un dossier de manière à permettre d'éventuelles indemnisations. Une association « Saint Mathias Cromary-Perrouse » destinée à recueillir des fonds pour permettre la sauvegarde et la rénovation de l'église a vu le jour, elle a déjà organisé plusieurs manifestations, d'autres sont déjà prévues en 2019.

Le centenaire de l'armistice de 1918 a été l'occasion de rassembler les enfants et leurs parents pour rendre un émouvant hommage aux Morts pour la France (chants et lecture de la lettre d'un poilu) je les en remercie sincèrement, merci à Hélène PARISOT pour son implication, à Michel VERMOT pour son accompagnement, à Brigitte BORDY pour son action dans le cadre du Souvenir Français.

En fin d'année comme cela avait été suggéré par l'association des maires ruraux un cahier de doléances et de propositions a été mis à la disposition des administrés, il a été ensuite remis pour transmission à Monsieur le Préfet et aux Députés.

Malgré la démarche vigilance citoyenne nous avons eu à déplorer un vol de voiture et deux tentatives de cambriolage au centre du village, restez mobilisés et n'hésitez pas à signaler des véhicules suspects ou des comportements inhabituels (photo des plaques d'immatriculation).

Je remercie Sébastien PIERRE et son père pour leur travail assurant la propreté du village et qui avec l'aide de l'équipe de fleurissement ont permis de conserver notre fleur. Afin de préserver la tranquillité du village une barrière a été installée à l'entrée du chemin du bois pour éviter une circulation malvenue.



ASSAINISSEMENT

Dans le but de préserver l'environnement, en particulier la rivière Ognon, le canal et les périmètres de protection de son captage d'eau potable CROMARY a mis en conformité son système d'assainissement collectif en prenant en compte toutes les singularités de la commune.

Le suivi de l'avancement sur les plans, technique, administratif et financier a été assuré par la commission travaux constituée de 7 élus.

Les intervenants:

- Bureau d'étude Sciences Environnement,
- Assistance Maitrise d'Œuvre Ingénierie 70,
- Lot n° 1 (station de traitement 250 Equivalents Habitants) ORPEO, PELLEGRINI, DEMOULIN-FEDY,
- Lot n° 2 (réseau de collecte) MALPESA, COLAS.

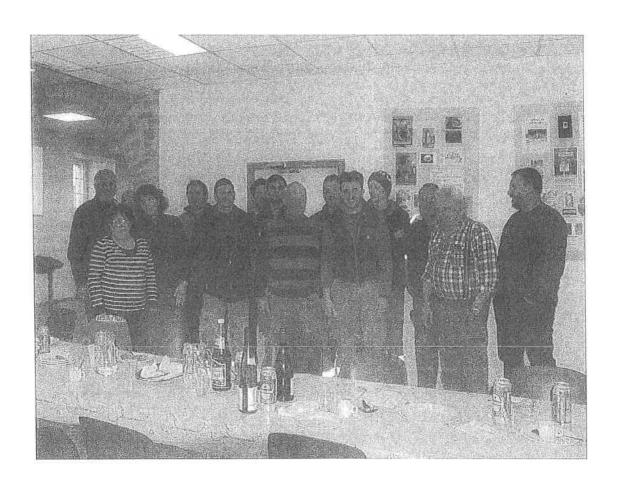
La commune de CROMARY présente plusieurs singularités qui ont compliqué l'étude puis le déroulement des travaux :

- une zone inondable dont il a fallu tenir compte pour l'implantation de la station de traitement et pour la réalisation de la partie séparative du réseau de collecte située dans cette zone (regards et tabourets étanches, postes de refoulement surélevés),
- présence à proximité des périmètres de protection du captage de CROMARY-PERROUSE.
- le poste de refoulement n° 1 situé en zone inondable a lui aussi fait l'objet d'une étude particulière, la mise en place de la cuve de ce poste de refoulement a été notablement perturbée par une période de pluies soutenues (inondations fin 2017) et par la proximité du canal de l'ancien moulin,
- Le secteur de la rue des Faubourgs nettement en contrebas par rapport à la conduite principale a été raccordé par l'intermédiaire du poste de refoulement n°2,
- présence d'eaux claires parasites (plusieurs sources sont collectées dans le réseau),
- trois déversoirs d'orage ont dû être installés,
- la majeure partie du réseau existant est en unitaire alors que la partie nouvelle située dans la zone inondable est en séparatif, quelques tronçons rénovés

ont été traités en séparatif de manière à faciliter les reprises ultérieures, les deux campings**comportant 21 et 44 emplacements situés dans la zone Inondable ont eux aussi été raccordés.

Le planning prévu a été strictement respecté malgré une période d'intempéries soutenues. Les travaux du lot n° 1 ont débuté en juin 2017 (7 réunions de chantier) et se sont terminés le 29 septembre 2017. Les travaux du lot n°2 ont débuté en même période et, après 16 réunions de chantier, se sont terminés le 13 avril 2018 (réunion de pré-réception des ouvrages) : la réception de ce chantier s'est déroulé le 19 juillet 2018.

La démarche s'est poursuivie dans sa phase finale avec l'appui technique de la Communauté de Communes du Pays Riolais, ceci dans le but d'accompagner efficacement le transfert de compétence fin décembre 2018.



Un moment de convivialité les équipes MALPESA et les élus

SYNDICAT DES EAUX CROMARY PERROUSE

FONCTIONNEMENT

Les prélèvements de l'année 2018 ont connu une forte augmentation par rapport aux années précédentes (22m³/jour chiffre voisin de celui de l'année 2003). Ensuite une diminution régulière des prélèvements quotidiens a été constatée à partir du mois d'août. Malgré plusieurs interventions de deux spécialistes, il n'a pas été possible de localiser la fuite côté CROMARY. De nouveau nous avons eu à déplorer une rupture de canalisation Rue de la Vaivre : cette défaillance a entraîné l'inondation d'une maison du Faubourg et nécessité l'intervention des élus et des pompiers.

TRAVAUX

Les travaux de remplacement de plusieurs tronçons de conduite : liaison CROMARY -PERROUSE et Rue du Stade à PERROUSE n'ont pas eu les résultats escomptés au niveau des prélèvements comme cela a été rappelé ci-dessus ; il faut également signaler le fonctionnement inadapté du réducteur de pression situé dans le regard de fontainerie à l'entrée de CROMARY. En prévision du transfert de compétence à la Communauté de Communes du Pays Riolais, le chloromètre, l'analyseur de chlore, le turbidimètre et le compteur en sortie du puits ont été remplacés. Le dispositif de télégestion téléalarme et la liaison téléphonique puits-réservoir ont également été entièrement revus, l'ancien Minitel a cédé la place à un matériel SOFREL mieux adapté. Une bouche d'incendie située Route de la Vaivre a été remplacée.

TRANSFERT DE COMPETENCE

Conformément à la décision du conseil communautaire et à l'arrêté préfectoral de dissolution du syndicat des eaux de Cromary - Perrouse, le transfert de compétence avec remise des clés des ouvrages est effectif à la date du jeudi 10 janvier 2019. Il restera aux communes le soin de gérer la défense incendie (réserve incendie, mise en route des pompes, annulation du réducteur de pression si incendie sur CROMARY.....). Après plus d'un demisiècle le syndicat des eaux, structure proche des abonnés, cessera donc de fonctionner sous la forme qui était familière à tous : nous transférons une entité très correctement dotée, bien souvent en avance par rapport à d'autres (périmètres de protection 1992, télé alarme, télé gestion 1996, analyseur de chlore 1997, turbidimètre 2003, remplacement régulier de tronçons de conduites en fonction des possibilités de la trésorerie, et avant le transfert remplacement du chloromètre, de l'analyseur de chlore, du turbidimètre, et de la télégestion abandon du Minitel...). Il me reste à remercier sincèrement celles et ceux qui ont permis de surmonter bien des difficultés techniques ou autres grâce à leur engagement et à leur dévouement, je pense particulièrement au cours de ces dernières années à Marc VOYNNET et à Joël MICHAUD sans oublier Roger FAIVRE avec qui j'ai démarré cette mission en 1989....

Association Saint Mathias Cromary Perrouse

L'association, destinée exclusivement à recueillir des fonds pour aider les deux municipalités de Cromary et Perrouse à entreprendre les travaux de sauvegarde et de rénovation de l'église, a vu le jour au printemps 2018.

L'été a permis d'effectuer les diverses démarches nécessaires, en particulier d'aboutir à la signature d'une convention tripartite association, mairie de Cromary et fondation du patrimoine permettant entre autres d'obtenir une réduction d'impôt pour les donateurs, particuliers ou entreprises. La fondation, en outre, abondera d'environ vingt pour cent les sommes reçues.

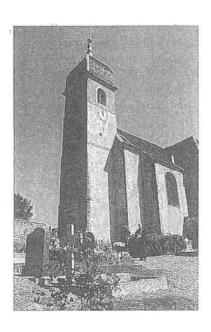
Elle a depuis organisé deux concerts dans l'église, avec la chorale « Le Lien » en novembre, et peu avant Noël avec Michel Vermot et son orgue de barbarie. Ces deux manifestations, manifestement très appréciées, ont rassemblé chacune plus d'une centaine de personnes et permis de recueillir prés de 1200 €uros.

Le prochain rendez-vous est maintenant une exposition de photos et cartes postales anciennes que nous propose François Moinot, à la salle polyvalente de la mairie de Cromary, le samedi 9 février de 10 h à 19 h. Nous avons ensuite le projet d'organiser un repas festif à l'occasion la Saint Mathias, le dimanche 12 mai. D'autres projets sont en préparation, pour que l'association vive et remplisse sa mission.

A ce jour, plus de soixante adhérents ont rejoint l'association, et un certain nombre de dons ont été enregistrés via la fondation du patrimoine, donnant droit à réduction d'impôt sur le revenu ou sur les sociétés.

Vous pouvez nous rejoindre, en adhérant personnellement (la cotisation annuelle est de vingt euros), ou en faisant un don à la fondation du patrimoine en spécifiant « Eglise Saint Mathias de Cromary-Perrouse ». Des formulaires sont à votre disposition à la mairie.

L'association est domiciliée chez son Président, Edouard Mac-Grath, 7 Grande Rue à Cromary. Vous pouvez aussi aller sur le site internet <www.fondation-patrimoine.org:59948> .



ECOLE

1 Effectifs scolaires à la rentrée 2018 et répartition

A la rentrée 2018, le pôle éducatif de Perrouse est composé de 6 classes : 2 classes maternelles qui accueillent 50 élèves et 4 classes élémentaires qui accueillent 91 élèves ce qui représente un effectif total de 141 élèves pour 100 familles.

AULX-LES- CROMARY	CROMARY	CHAMBORNAY	PERROUSE	BUTHIERS	SORANS
12 élèves	32 élèves	11 élèves	22 élèves	22 élèves	38 élèves
9 familles	23 familles	7 familles	17 familles	15 familles	26 familles

Autres communes	Effectif total	
4 élèves	141 élèves	
3 familles	100 familles	

2 Elections des Parents d'élèves

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 12 octobre 2018. Pour Cromary, le parent élu est Mme Guyon Véronique.

3 Projet d'école

Le nouveau projet d'école a été validé par l'Inspectrice d'académie en juillet 2018. Trois axes prioritaires ont été retenus pour les trois années à venir, principalement orientés vers le développement des compétences sociales :

- Assurer un parcours de réussite à chaque élève en les préparant à participer le mieux possible à la vie de l'école.
- Interroger les pratiques professionnelles en vue d'améliorer la réussite scolaire, en développant la coopération entre enseignants
- Construire les conditions d'une prise en charge éducative cohérente.

Depuis l'année scolaire dernière, des ateliers regroupant tous les élèves de la GS au CM2 avaient été mis en place afin de favoriser un climat scolaire propice aux apprentissages.

Ces ateliers ont été reconduits à partir de la rentrée : 7 ateliers fonctionnent avec 6 enseignants et une animatrice du périscolaire.

Nous remercions la CCPR de détacher chaque semaine une animatrice pendant une heure. Il est judicieux de montrer aux enfants qu'on attend les mêmes choses de tous les adultes présents à l'école.

Chacun des adultes choisit un thème par période et chaque groupe bénéficiera du même enseignement.

Les élèves découvrent leur appartenance à un autre groupe d'élèves que celui de leur classe, ils apprennent à se connaître et à s'aider mutuellement. Ils s'approprient des espaces différents en fonction des lieux des ateliers et les valeurs de respect, d'autorité et de règles sont communes quel que soit l'adulte et quel que soit l'endroit.

Mme Cattin Céline, responsable du périscolaire, intervient pour donner un retour tout à fait positif sur les échanges constructifs engendrés par ces ateliers.

4 Activités pédagogiques du premier trimestre.

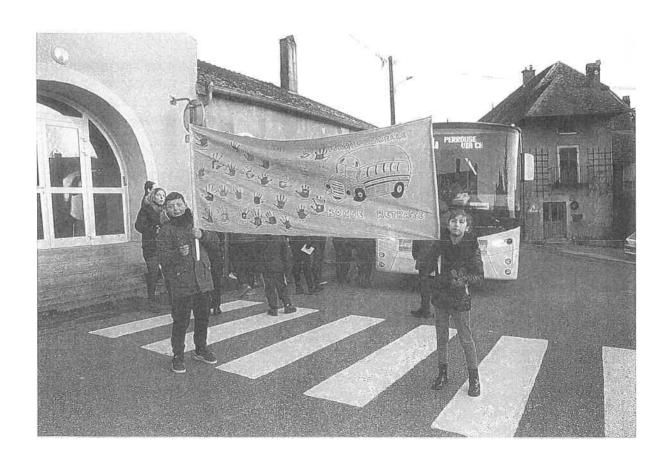
Les deux classes de cycle 3 ont pour projet une classe de découverte sport et environnement pour la classe de M. Coutelle et une classe de découverte écriture lecture environnement pour la classe de Melle Tourdot en juin prochain au centre situé à LA COMBE DU LAC dans le Jura. De manière à aider au financement de ces classes de découverte, des ventes de pain d'épices et de pizzas seront organisées.

Départ en retraite

C'est avec beaucoup de conviction et d'enthousiasme que les enfants de CROMARY et leurs parents sont venus souhaiter une excellente retraite à Marie Noëlle NICOLLET.

Originaire de NEVERS, Marie Noëlle est venue à BESANCON en 1971. En 1976 elle a rejoint MONCEY. En 2002 on lui a confié la responsabilité de conduire le car scolaire.

Très appréciée de tous , elle a su conduire les enfants avec maîtrise, prudence et ponctualité. Il nous reste à la remercier sincèrement pour toutes ces années pendant lesquelles, sous sa conduite, les enfants étaient détendus et en pleine sécurité.



ACCA DE CROMARY

Bilan de la saison 2018/2019

L'Association Communale de Chasse Agrée de Cromary, une équipe dynamique impliquée dans une gestion durable de la faune sauvage.

La régulation des nuisibles est pratiquée toute l'année par le garde particulier et par certains chasseurs à partir du 1^{er} juin jusqu'à l'ouverture générale : régulation des corvidés afin de limiter les nuisances aux alentours des campings et afin de limiter une explosion démographique de l'espèce (dégâts dans les semis agricoles).

Comme tous les ans, les chasseurs s'impliquent au cœur de la nature :

- Entretien des 2 salines apportant des sels minéraux nécessaire à la bonne santé des cervidés, cette année nous avons pu constater la présence de cerfs dans nos bois, ils y sont restés tout le printemps et une partie de l'été,
- Entretien des points d'agrainage, pour limiter les dégâts de sangliers sur les cultures (nous remercions vivement Mr Claude Bouquet qui a offert gracieusement des centaines de kilos de maïs),
- Entretien des souilles artificielles renforcées en crud d'ammoniac afin d'aider le gibier à se déparasiter en période estivale.

Cette année 2018 a été marquée par un épisode caniculaire. Les chasseurs ont été encore bien actifs cet été sur le terrain. Ils ont effectivement ravitaillé en eau les souilles naturelles des animaux sauvages afin de leur permettre de résister au mieux à ce dérèglement climatique exceptionnel.

L'ACCA met un point d'honneur à entretenir de bonnes relations avec nos amis agriculteurs, car si pour nous c'est un loisir, pour eux c'est leur métier et il est de notre devoir de faire ce qui est en notre pouvoir pour limiter les dégâts aux cultures. C'est pour cette raison que la société a fourni des doses de répulsifs afin de prévenir les dégâts dans les semis, et s'est impliquée dans la pose de clôtures autours des champs à risque.

Les chasseurs ont aussi un rôle de surveillance sanitaire: l'objectif et de contrôler la mortalité des animaux sauvages et d'en déterminer la cause. Les chasseurs sont associés au réseau SAGIR qui participe également à l'amélioration des connaissances sur la circulation des agents pathogènes (bactéries, virus, parasites), notamment ceux qui sont partagés par les animaux domestiques ou qui constituent un enjeu de santé publique.

Actuellement la France vient d'être touchée par la Peste Porcine Africaine. Celle-ci ne constitue pas une menace pour la santé de l'homme : en revanche, les risques de transmission aux élevages de porc sont très élevés.

En cas de découverte d'un cadavre de sanglier, nous vous demandons <u>de ne surtout pas</u> <u>toucher l'animal</u> et de prévenir, dans les plus brefs délais, Mr Jean Pierre BORDY en qualité de garde particulier au sein de l'ACCA.

Au niveau sécurité, nous nous efforçons de signaler les battues par des pancartes que nous plaçons le long des infrastructures routières. Nous déplorons un accrochage avec un chevreuil cette année : malheureusement nous avons pu constater que la personne n'avait pas ralenti malgré la signalisation mise en place.

Les chasseurs sont présents sur le terrain toute l'année, n'hésitez pas à les contacter si vous avez des questions.

En bref:

- 20 canards sont lâchés tous les ans au mois de juin : ouverture autour du 10 octobre,
- La chasse est fermée tous les mercredis et vendredis,
- La chasse en battue se pratique exclusivement les samedi, dimanche, jeudi et jours fériés,
- Exceptionnellement la chasse du sanglier est prolongée jusqu'au 28 février.

Composition du conseil d'administration :

Mr OBLIGER Bertrand président
Mr PIERRAT Yves vice-président
Mr COTE COLISSON Damien Trésorier
Mr VOYNNET Marc secrétaire
Mr CONCHE Jacky administrateur
Mr VOYNNET Richard administrateur



« L'armoire à livres »

La lecture , une porte ouverte sur un monde enchanté (François Mauriac)

Au cœur de l'été 2018, Jean Berger a installé une " armoire à livres " dans la cour de l'ancienne école, à l'abri sous la galerie; répondant ainsi au vœu exprimé par quelques Cromariens.

Cette armoire est la bibliothèque de tous ; son fonctionnement est très simple.

Chacun, quel que soit son âge, peut, à sa convenance :

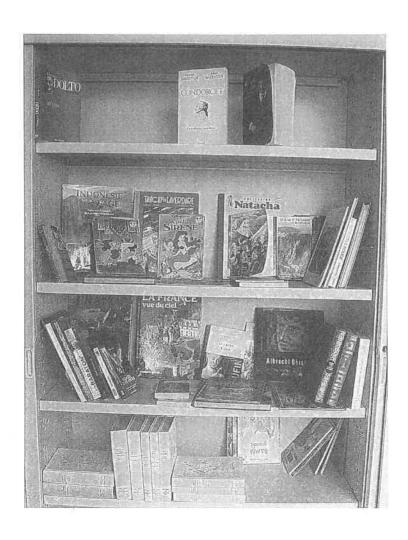
- apporter des livres, en bon état, qu'il ne souhaite pas garder
- choisir un livre, le lire puis le rapporter ou le conserver

Les buts de cette " armoire à livres " sont multiples :

- développer et soutenir le goût de la lecture
- faire circuler les livres dans tous les foyers

Revues, CD, DVD peuvent aussi y trouver leur place

Alain Guyon



ASSOCIATION LES AMIS DE CROMARY

Malgré plusieurs propositions de sorties ou manifestations, l'année a été pauvre en évènements associatifs. La traditionnelle "choucroute" a eu lieu le 17 mars avec 56 participants dans une ambiance très conviviale.

Comme tous les ans, l'assemblée générale s'est tenue en février avec de moins en moins de participants. Cette situation nous fait nous poser des questions sur le devenir de cette association qui a pour but de créer des liens entre les villageois. Pour l'assemblée générale de 2019 (qui aura lieu le 23 Février 2019 à la salle des fêtes de Cromary); nous souhaiterions que se manifestent les personnes ayant des idées quelqu'elles soient pour que l'association perdure (avec des activités intéressants tous les âges). L'association est ouverte à toutes suggestions, si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale vous pouvez contacter le président Daniel Patat qui transmettra.

Nous pouvons mettre en place des activités très différentes qui intéresseront un public varié au rythme de chacun. Pour que l'association continue de vivre, nous avons besoin de sentir qu'elle est utile à la vie du village.

Le Président et l'ensemble du bureau

AUTOUR DE LA MAIRIE

Un changement des sens de circulation autour de la mairie est envisagé avec la création d'un cheminement piétonnier de la mairie vers la rue des Oiches et la rue des Vaies. Cette modification fera l'objet d'une présentation dans le cadre d'une réunion publique avec les partenaires concernés.

L'ancien moulin

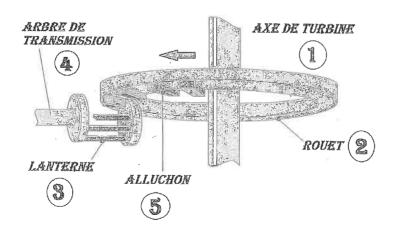
La retenue d'eau de l'imposant barrage (87 mètres de large, fondé dans le cadre du règlement d'eau de 1853) avait pour but de réguler le cours de la rivière et de fournir l'eau à l'ancien moulin.

Propriété de la famille PAPE, puis de la famille CHEVALIER, puis de la famille MASSON, ce moulin était alimenté par un canal d'amenée d'eau (bief). Il était à l'origine destiné à produire de l'huile de noix et de la farine, il disposait également d'une dynamo permettant de générer l'électricité nécessaire pour plusieurs lampes de l'éclairage public de la commune ceci jusqu'au 31 août 1913 date où cette fourniture a été reprise par la société électrique de MONCEY.

La force motrice était obtenue à partir d'une turbine à axe vertical (1) entrainant une roue dentée rouet (2) de 3 mètres de diamètre reliée à un gros pignon lanterne (3) solidaire de l'arbre de transmission (4). Le rouet en acacia comportait des dents d'engrenage en bois alluchons (5) facilement remplaçables, mais qui devaient être soigneusement graissées. Les alluchons étaient en général réalisés en cormier (sorbier domestique) ou en frêne. L'arbre de transmission solidaire de la lanterne supportait les poulies et courroies permettant d'actionner les différentes machines : broyeur à marteaux, tamis, meules, scie circulaire, dynamo, treuil à main pour hisser les sacs En fonction du débit de la rivière des clapets permettaient de réguler la vitesse de rotation de la turbine (en fonte d'une puissance 18CV).

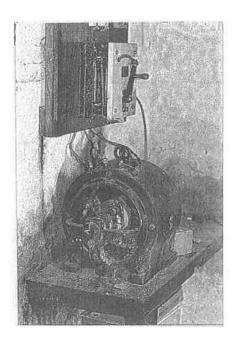
Le bâtiment du moulin comportait trois niveaux reliés par de petits escaliers étroits (cuisine pièce à vivre, salle à manger, chambre au-dessus de la cuisine, deux chambres et un petit bureau le long du canal. Une forge avec son soufflet, une menuiserie et une chambre à four côté cour complétaient cet ensemble, une des fenêtres a été implantée dans l'encadrement où se trouvait précédemment le guichet. L'ancienne meule est enterrée dans la cour.

Ces installations ont cessé de fonctionner en 1962.





Entête de lettre du moulin.



génératrice à courant continu (dynamo)

Les meuniers

Henri PAPE 1880-1920

Louis PAPE 1893-1920

La famille MASSON fût la dernière de la lignée des meuniers en activité dans ce moulin

Thomas MASSON 1863-1909 noyé dans la chambre d'eau de la turbine

Camille MASSON 1892-1966

Maurice MASSON 1895-1917 tué à BERMERICOURT

Maurice MASSON 1925-1993 ancien maire de CROMARY

CELEBRATION DU 8 SEPTEMBRE

Tous les ans à la même date le 8 septembre, les élus locaux de notre secteur se réunissent devant le monument à la mémoire de Jean CORNET. Cet illustre bisontin était un résistant, un maquisard. Il est mort à 35 ans fusillé par les Allemands à Cromary le 8 septembre 1944, jour de la libération de Besançon. Il a laissé une femme et trois enfants.

Jean CORNET a passé le début de la guerre dans l'armée de l'air sur le front de l'Est. Démobilisé en 1940, il revient à Besançon. Ce jeune patriote n'a pas accepté la défaite. Il noue des contacts et tisse des réseaux. En Avril 1942, il est à la tête d'un des premiers groupes de résistants comtois. De sorte qu'en Avril 1944, le commandement régional FFI lui confie le commandement du groupement de Besançon dont la compétence s'étend jusqu'en Haute-Saône. Il a été abattu par un soldat allemand embusqué sur le pont de Cromary.

Peu de temps après sa mort, la ville de Besançon donnait son nom à une place et érigeait une place en son honneur.



MISE EN 2X2 VOIES DE LA RN 57

Tronçon They-Rioz

Est en cours actuellement une nouvelle étape dans l'aménagement de la RN 57 entre Vesoul et Besançon : 4,8 km de 2X2 voies qui devrait se terminer en décembre 2019.

Cet été, grâce au temps sec, les entreprises à l'ouvrage ont rattrapé le retard pris au printemps à cause des trop fortes pluies. Les travaux ont démarré au mois d'avril 2018 et devraient être livrés, si le ciel le permet, à la fin 2019.

La liaison entre l'est et l'ouest de la RN 57 sera préservée en permanence car les deux échangeurs sur cet itinéraire seront construits l'un après l'autre. Il faudra être patient et respecter les limitations de vitesse et les basculements de circulation.

Ces travaux ont nécessité d'impressionnants mouvements de terre. Le volume total des remblais est estimé à 160 000 mètres-cube, réalisés grâce au 230 000 mètres-cube de déblais nécessaires.

La première tranche de travaux pour l'aménagement des 9,6 km de 2X2 voies entre Rioz et Voray-sur-l'Ognon a été mise en service en 2017 (partie Voray-sur-l'Ognon/They/Sorans-lès-Breurey).

Quand les terrassements des 4,8 km de l'itinéraire ont été achevés, les travaux se sont concentrés sur les deux ouvrages d'art nécessaires : celui de l'aire de repos avec l'échangeur de They/ Sorans-lès-Breurey et celui du diffuseur de Rioz-Sud

Dans le même temps, les chaussées seront réalisées. Il restera à mettre en place la signalisation et les équipements de sécurité. Une inauguration pourra avoir lieu en décembre 2019 si tout se passe bien.

Une des particularités de cette portion de 2X2 voies est d'emprunter le pont qui franchit la ligne TGV. Ce pont est assez large pour accueillir la nouvelle route à condition de redresser le tracé de la nationale. Sans cette solution, la facture estimée à 17,7 millions d'euros pour la construction des 4,8 km aurait été beaucoup plus élevée.

NOS JOIES . NOS PEINES



Cette année la commune a accueilli trois nouveaux habitants :

- ROY Elia

née le 21 Février 2018

- BRUSTLE Hugo né le 20 Octobre 2018

- CONCHE Gabriel né le 23 Novembre 2018

Trois mariages ont été célébrés :

- Le 13 janvier 2018 Monsieur Brustle et Madame Lepillier

- Le 19 Mai 2018 Monsieur Schwartzmann et Madame Jacquot

- Le 8 décembre 2018 Monsieur Mairot et Madame Borremans

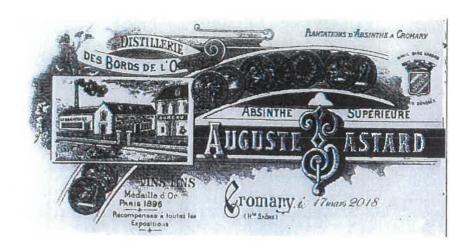
Nous déplorons le décès de deux habitantes du village :

- Madame CANTENOT Monique le 2 Février 2018
- Madame MAC-GRATH Marie-Catherine Le 29 Mai 2018













Ce bulletin a été préparé par les membres de la commission information

Jean Berger

Hélène Colotte

Sylvie Paquelet

ont également participé

Daniel Patat

Edouard Mac-Grath

Gilles Bertin

Alain Guyon

Damien Cote-Colisson

Directeur de la publication Jean BERGER